

Le défi du vieillissement peut être relevé

Paru dans le Journal Le Devoir, 28-29 juillet 2007

À cette fin, une « caisse démographique » est indispensable

Luc Godbout, Matthieu Arseneau et Suzie St-Cerny, Université de Sherbrooke
Pierre Fortin, Université du Québec à Montréal

Dans notre ouvrage récent intitulé *Oser choisir maintenant* (Presses de l'Université Laval), nous avons présenté une projection de l'impact qu'aura le vieillissement de la population sur les finances publiques du Québec au cours des prochaines décennies. Nos préoccupations fondamentales sont la pérennité des services publics et l'équité entre les générations.

Notre projection repose sur un scénario économique et financier qui est résolument optimiste. Nous avons, par exemple, supposé que la production par emploi (la productivité) au Québec va s'accroître, que les taux d'emploi vont continuer à augmenter dans toutes les catégories d'âge, que les revenus gouvernementaux tirés de la fiscalité des régimes de retraite vont s'accroître, que le coût des soins de santé va progresser moins vite qu'au cours de la dernière décennie, que des économies seront réalisées en éducation et en services de garde et que les autres services publics et les investissements gouvernementaux vont demeurer stables en pourcentage du revenu intérieur malgré les besoins criants qui émergent de toutes parts.

En dépit de notre optimisme, nous ne pouvons éviter de conclure qu'au cours des décennies à venir la croissance du revenu intérieur du Québec et des recettes de l'État ralentirait au taux annuel de 3,3 % (en dollars courants). En supposant que la pérennité des services publics serait garantie, les dépenses du gouvernement devraient, quant à elles, progresser de 3,7 % par année. D'où l'impasse : un déficit budgétaire annuel apparaîtrait en 2013 et augmenterait par la suite à 17 milliards en 2031 et à 54 milliards en 2051.

Dans la section « Idées » du Devoir du 13 juillet, le professeur Louis Gill rejette notre projection. Il juge que le résultat dépend « d'un grand nombre de variables et que la période de prévision est fort longue », ce qui augmenterait le risque que des aléas altèrent le résultat. Nous convenons avec lui que toute projection comporte une part d'incertitude. Mais cela ne saurait remettre en cause ce type d'exercice, qui est régulièrement effectué pour prévoir le financement nécessaire à des activités de long terme, comme celles des régimes de retraite, par exemple. L'OCDE recommande d'ailleurs instamment qu'un rapport d'évaluation de longue portée (de 10 à 40 ans) soit publié au moins tous les cinq ans sur les implications budgétaires des changements démographiques.

Le professeur Gill prétend que notre projection ne tient qu'à un fil puisqu'elle découle d'un petit écart de 0,4 % (3,7 % moins 3,3 %) entre les taux de croissance prévus des dépenses et des revenus. Il suffirait que la croissance économique soit de 3,7 % par année

pour que les déficits attendus basculent en excédents. Comment imaginer, dit-il, « à la lumière des formidables avancées scientifiques des 50 dernières années, qu'il en soit différemment pour les 50 prochaines et que la productivité ne soit pas susceptible d'un nouvel important bond en avant permettant de contrer les effets du vieillissement de la population ? »

La réponse à cette question est que, contrairement aux apparences, ajouter 0,4 % au taux de croissance annuel de l'économie de 3,3 % que suppose notre projection n'est justement pas une petite affaire. Comme le taux d'inflation annuel projeté est de 2 %, cela signifie que nous avons envisagé une progression annuelle de 1,3 % du volume réel de production de l'économie. L'ajout de 0,4 % donnerait 1,7 % plutôt que 1,3 %. Cela reviendrait à supposer que la croissance réelle de l'économie serait plus rapide de 30 % chaque année pendant 45 ans. C'est énorme !

En fait, pour arriver à notre hypothèse de croissance réelle de 1,3 % par année, nous avons déjà étiré l'élastique au maximum. Il importe de comprendre que les « formidables avancées scientifiques » auxquelles le professeur Gill fait référence ont en fait été accompagnées d'une progression de moins que 1 % par année de la productivité au Québec depuis 30 ans. Malgré cela, nous avons supposé que la productivité allait s'accélérer jusqu'à 1,5 % par année d'ici 2031 et continuerait à ce rythme jusqu'en 2051. Notre projection est donc déjà très optimiste quant à l'avenir économique du Québec.

N'en déplaise au professeur Gill, supposer a priori que tout ira pour le mieux et attendre que la création de la richesse s'accélère dans la foulée des mesures adoptées constitue une approche téméraire à la gestion du risque. Lorsqu'il y a risque, la sagesse ancestrale conseille d'acheter de l'assurance. D'où l'importance que nous attachons à la mise en place d'une « caisse démographique » dans laquelle des sommes seraient déposées chaque année pendant un temps, puis ensuite décaissées afin d'égaliser les charges fiscales des générations successives et de garantir la pérennité des services publics. Notre chiffre de départ est de 4,5 milliards en 2007.

Cela dit, nous convenons parfaitement avec le professeur Gill qu'il faut mettre « résolument le cap sur les actions soutenues à entreprendre dès maintenant pour contrer les effets négatifs du vieillissement de la population ». C'est exactement ce que nous recommandons avec force détail dans notre livre. Les moyens que nous y énumérons s'articulent notamment autour de la maximisation de la croissance de la productivité par l'investissement dans le capital humain, le capital matériel, le capital technologique et les infrastructures, ainsi qu'autour d'une gestion serrée des dépenses et des revenus gouvernementaux (réorganisation de la santé, lutte contre l'évasion fiscale, etc.). Ces moyens pourraient faire diminuer la facture de 4,5 milliards. Mais, quel que soit leur succès, nous ne cachons pas qu'il s'agira de toute façon d'une grosse bouchée à avaler. Cela découle de façon arithmétique de l'importance considérable que prendra le financement de la santé des baby-boomers retraités au cours des prochaines décennies. La procrastination, rarement gagnante dans la gestion de l'État, l'est encore moins lorsque la tâche à accomplir prend de l'ampleur avec le temps.

Ce texte est cosigné par Luc Godbout, Matthieu Arseneau et Suzie St-Cerny, de l'Université de Sherbrooke, et Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal.